- Ventes à l'eno. n.

PAR MACON, DENIS & KERNA-GHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT PRODUCTIF

-EN-

Propriétés pour Magasins et Résidences

Cottages Doubles dans une bonne localité.

Succession de Joseph Sauer.

No 52.419—Cour Civile de District pour la parcisse d'Orléane.

DAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

— W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Burean

138 rue Caroodelet—JEUDI, 13 janvier 1898

à midi à la Beurse des Encanteurs, 629 631

rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'on ordre en dats du 10 decembre 1897, de l'Hon. N. H.

Rightor, juge de la susdis Cour, Division D

dans l'affaire oi-dessus intitulée, à savoir—

1º La belle résidence-double en bois à deux étages. Nos 1222 et 1224 rue St-Andrée, dans l'ulet borné par les rues St-Andrée, Joséphine, Camp et Chestnut, retirée de la rue avec grillage en fer, contenant gateries, sept chambres, hangar, allèe de chaq e côté, 3 citernes et cours pavées.

Le lot de terre est désigné par le No 19 aur

cours pavées.

Le lot de terre est désigné par le No 19 sur un plan de W. H. Thompson, en date du 12 avril 1847 et déposé dans le bureau de J. R. Beard, audien notaire de cet e ville, comme plan No 15, et meanre, en mesure angiaise, 32 piede et 1,6 d une ligne de face à la rue St-André par 125 pieds de progondeur, entre lignes parallèles. Elle se trouve dans un joil voisinage, près de toutes les comm dités et c'est un placement payant actuellement et promettant pour le futur. Se loue au tanx de \$480'00 par an.

2º Le bon emplacement pour affaires Noe 1382 et 1384 rue Constance, encolgnure nord est de la rue Terpsichore, dans la Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Constances. Annonciation, Terpsichore et Melpemène. Les améliorations sont-ma sottage en bois double et à un étage avec mansarde avec dépendances à deux étages, contemant six chambres de chaque côté. L'encoignure possède l'appa-eil de boulangarie dans le fond et magasin devant. Le lot de terre est désigné par la lettre "A," sur un plan fait par Louis H. Pilié, députévojer de ville, en dat du 21 mai 1875, une copie duquel est attaché à un aute passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 17 sont 1875, lequel lot forme l'encoignure des nes Constance et Te-ps chore et mes re 32 pieds 11 rouces de face à la rue Constance par 32 pieds 11 rouces de face à la rue Constance par 373 pieds 6 pouces de profondeur et de face sur la rue Terpsichoré, mesure américaine.

Pour affaires et résidence ensemble on aucun, elle est d'aptée, étant dans un voisinage populeux commandant un trafic continu, en laisant un placement str. Loyers au taux de \$360 par an.

3. Le joil cattage double en bois à un étage

populeux commandant in trans commandant in faisant un placement sûr. Loyers au taux de \$360 par an.

3. Le joil cattage double en bois à un étage Nos 2031 et 2033 rue St-Thomas, dans le quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-Thomas, Chippewa, St-Andrée et Joséphine, retirée du trottoir et contenant large galories, 4 chambres de chaque côté, écurie et atelier dans le fond un chemin de voiture sur un coté, une allée de l'autre et petit ja: din devant. Le lot de terre est désigné par le No 1 et mesurant, en mesure anglaise 45 piezs s' pouces de face à la rue St Thomas sur 159 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes paralièles, le tout d'eprée le devis fait par J. A. Celles, architecte, en date du 6 juillet 1864 et annexé à l'inventaire de la succession de Joséphine Mayer, pris par A. Barnett, ancien notaire, le 2 zoût 1864. Bon pour placement on pour obcupation étart dans un voisinage comm, près des lignes de chars et autres commodités.

A. Le magasin et résidence double en briques à deux étages Nos 2013 et 2017 rue Tchoupitoulas dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borcé par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, St-André et Adèle, contenant magasins et une chambre en bas, trois chambres et galerie au second étage, de chaque côté, et sur le côté supérieur dans le fond du lot deux bâtisses avec trois chambres dans le fond du lot deux bâtisses avec trois chambres dans le fond du lot deux bâtisses avec trois chambres dans le fond du lot deux bâtisses avec trois chambres dans le fond du lot deux bâtisses avec trois chambres dans le fond du lot deux bâtisses dans l'autre Le lot de terre est désigné ans le No 2 sur un plan

deux chambres dans l'autre Le lot de terre est désigné par le No 2 sur un plan fait par A. Pueyo, en date du 28 avril 1840, et déposé dans le bureau de F. J. E Dugué, et depose dans le bureau de F. J. E. Dugué, juge de paroisse et notaire ex-officio pour la paroisse de Jefferson, ledit lot mesure 35 pieds de face à la rue Tchonpitoulas sur une profondeur de 124 pieds 3 pouces aur la ligne du lot No 3 ct de 119 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 3 ct de 119 pieds 6 pouces sur

une profondeur de 124 pieds 3 pouces aur la ligne du lot No 3 et de 119 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 1 et une l'argent de 33 pieds 6 pouces aur la ligne du lot No 1 et une l'argent de 33 pieds 6 pouces aur la ligne du fond, le tout plus ou moins faisant face à la rivière, de laquelle la rue a'est pas interrompue et ayant un futur promettant.

5º Le 10½ cottage double en bois à un étage, Nos 3004 et 3006 rue Laurel, dans le Quatriène District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Annonciation, Beptième et Huilème, contenant 3 chambrés et citerne de chaque côté. Le lot de terre éet désigné par le No 17 sur un plan fait par A. d'Hémécourt, le 23 seuvenbre 1840, conformément auquel dit plan le d'alot meaure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles et connu aussi par l'ancéen numéro municipal 290 et 292 rue Laurel, d'après un devis de A. Duttell Jr., architecte en date du 25 mai 1881 et annexé à un acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire. Un bon placément dan- un voisinsge tranquille.

Conditions- Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance. s'il y en a à un et deux ans de crédit nour des biliets des acquéreurs spécialement garantis par hypothèque et llens de vendeur, portant 8 nou-cont d'intérêt par an à partir de la date d'adiudication jusqu'su paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'an procès pour fôrcer la collection des billets, les améliorations devant étrées au porteur ou porteurs des billets et les collection des billets, les amellorations devant être assurées et les polices d'assurances tran-férées au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1898 en sus du prix d'adjudicaexigines en 1898 en sus un prix d'adjadica-tion. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente Actes de vente pardev nt F. J. Dreyfous; notaire, aux frais des acquéreurs. 12 dec—12 19 26—janv 2 9 13

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE Propriété désirable dans le Premier District.

Demense à deux étages 1120 rue Robin un petit demi ilet de la place Colinée.

Succession de Michael J. Walsh. No 52,305, Division B. et succession de Mme Michael J. Walsh, No 53. 066; Division C, consolidées et transférées au No 53,066, Diviaton C.

aion C.

Cour Civile de District. pour la parcisse

TAR E. CUETIS encanteur, Bureau Na.
54 et 56 rus Bronne-En vertu d'an
ordre daté du 10 sont 1897, rendu par l'Hon.
E. a. Mource, juge de la Division C, de la
Com Civile de District, pour la parciase d'Orréans, dans la suedite auccession et à moi
adressé, je precèderai à vendre à l'énoan
à la Bourse de Eheanteura, Nos 629 et 631
rus Commune, le MARDI, 18 janvier 1898,
à midil les prépriétés soivantas. rus Commune, le MARDI, 18 janvier 1898, Amidi, les prepriétés suivantes—
Les résidences à deux étages numérotés comme ci diseste dans l'liet horné par lès ru a Carip, Magazine, Race ét Robin, le let designé par le numéro deux.
Les serminés serent 18 ; iede de face à la rus d'Abbité sur une profondeur de 128 pie 1s.
- Veyes les plane à le Beauxe.
- Committente Comptant. Les acquéreurs assumerous les faites de 1897. Un dépôt de 10 pour call supilem memori de l'adjusqué par de la dudication des la langue de la

oko gyryy

VENTES A L'ENCAN.

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNOROE JUDICIAIRE

Propriété Améliorée PREMIER, QUATRIÈME ET

SEPTIEME DISTRICTS. Maison en bois à deux étages 2028 rue Félicité. Cottage seul, 2016 rue Félicité.

Maison en bois à deux étages 2022 rue Félicité.

Cottage double 2020 et 2022 rue Saratoga. Cottage seul 2024 rue Saratoga. Cottage seul 1725 rué Short.

Entrepôt 742 rue Fulton. Deux lots vacants, Encoignure des rues Joséphine et Sa-

ratoga. Lot vacant rue St Andrée près de la rue S Rem-

Vente en partage dans l'affaire de Thomas McEvoy vs Joseph McEvoy

A l'Encan — Conditions faciles. PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, DAR HARRY H. HODGSON, Encanteur.—
Bureau No 143 rue Carondelet. —
Le MARDI, 4 Jauvier 1898 à midi à la
Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune entre les rues St Charles et Camp, dans
le Premier District de cette ville, en vertu et
conformément à un jugement à un ordre de
l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civie de District pour la paroisse d'Orlèana,
Division B, jugement rendu le 17 août 1897,
t signé le 26 soût 1897. No du Dossier
53,261, dans l'affaire de Thomas McEvoy
vs Joseph McEvoy et als, pour un partage,
à l'encan, il sera vendu—
1º Un certain lot de terre, ensemble avec
les bâtisess et amélioratione qui aly trouvent,
situé dans le Quatrième District de cette ville,
dans l'ilet borné par le Chemin Félicité, les
trues S Franklin, St. André et S Remperts,
désigné par le No 11 qui mesure 35 pieds 9
pouces et 7 lignes de face au Chemin Félicité,
35, 'ad; 9 pouces et 6 lignes de largeur dans
le man, par une profondeur de 103 pieds 7
pouces l'igne aur la ligne de côté vers le
lot No 10, et 102 pieds 8 pouces et 3 lignes
sur l'autre ligne de côté.
Les améliorations consistent en une résiden
ce en bois à deux étages contenant environ
huit chambres, bains, cabinets, etc. désigné
par le No 2028.

huit chambres, bains, cabinets, etc., designé par le No 2028.

2º Un certain rot de terre ensemble avec les bâtieses et améliorations qui s'y trouvent les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même liet et district que la propriété ci-dessus et demièrement décrite, désigné par le No 10 et mesurant 35 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Félicité, 35 pieds 9 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 104 pieds 5 pouces et 6 lignes sur le côté près de la rue Remparte et 103 pieds 7 pouces et 1 ligne sur l'autre côté qui le divise du lot No 11.

Les améliorations (en distent en une maison en bois à deux étages avec hangar et écurie dans le fond, connu comme le No 2022 rue Félicité. \$3° Un certain lot de terre ensemble avec ps 3º Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus et dernièrement décrite et désigné par le No 75; le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Féicité, 30 pieds 2 lignes de largeur dans le fond, 104 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur sur le côté qui le divise du lot No 10 et 105 pieds 2 pouces et 1 ligne sur l'autre côté vers la rue Remparts.

Remparts.

Les améliorations consistent d'un cottage en bois ayant 7 chambres et corridor et connu comme No 2016 Félicité. comme No 2016 Félicité.

4° Un cartain fot de terre ensemble avec toutes les bâtis es et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même distrit en let que la propriétéel-desaus dernièrement décrite et désigné par No 9 le dit lot mesurant 34 pieds 4 pouces et 6 lignes de tace à la rue St André, 34 pieds 4 pouces 3 lignes de largeur André, 34 pieds 4 pouces 3 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 108 pieds 1 pouce et 3 lignes sur le côté vers la rue Remparte et 105 pieds 11 pouces et 5 lignes vers la rue Franklin.

vers la rue Frankin.
Les améliorations consistent en une écurie en bois ayant douze stalles.

5º Denx certaines portions de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Saratoga. Joséphine, Sud Remparts et St-Aniré, et désignée par les lettres A et B. et désignée par les lettres A et B. Le lot A forme l'encoignure des rues José-

phine et Saratoga et meeure 63 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallè-les, et forme l'encoignure des rues Joséphine et Saratoga.

Le lot B touche au lot A dans le fond et est subdivisé en deux lots connes comme lots 1 et 2. Lot No 1 mesure 16 ple is 10 pouces et 1

ligne de face à la rue Sa atoga sur une profon-deur de 94 pieds 8 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles Les améliorations consistent en un cottage seul en bois contenant quatre chambres, han-gar, et connu par le No 2 24 rue Saratoga. Le lot No2 mesurant 33 pieds 9 pouges et

d lignes de face à la rue Saratoga Jeur une pro-fondeur de 94 pieda 8 poucas et 4 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consist-nt en un cottage do ble en bois, avec 3 chambres et hangar de chrque côté et connu comme les Nos 2020 et2022 rue Saratoga. 6º Deux cartains lots de terre ensemble Atisses et améliorations qui és dans le Premier District avec touter

avec touter disaese et améliorations qui de cette vii as l'ilet borné par les rues Fulton, Fron., Aoire Dame et Julie, lesquels dits, ets mesurent checun 24 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Fulton, la même façade à la rue Front, sur une profondeur de 1.2 pieds 3 pouces, et 122 pieds 4 pouces et 5 lignes pour le lot 3, et 122 pieds 4 pouces et 5 lignes et 122 pieds 6 pouces et 2 lignes pour et et de face de la rue Fulton, la même façade de la rue Front, sur une profondeur de 1.2 pieds 4 pouces et 5 lignes pour et 122 pieds 6 pouces et 2 lignes pour et et de face de la rue Fulton de la face de la rue face

Les améliorations consistent en un entrepo connu comme le No 742 rue Fulton
7º Deux cortains lots de terre, ensemble
avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette
ville (Carrollton), dans l'ilet born) par les rues Washington (maintenant Fern), Septième maintenant Hickory), Short et Green, et dési-gnés par les Nos 16 et 17, lesquels dits lots mesurant chacun 30 pi de de face à la rue Short sur une profondeur de 107 pieds, entre

Short fart une protoneur de 107 pieus, entre lignes parallèles Les améliorations consistent en un cottage en bois contenant quarre-chambres et citerues et connu comme le No 1725 rue Short. Les mesures sont toutes plus on meins en mesure américaine.
Termes et Conditiens—Un tiers ou plus
comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance
en un et deux ans, avec 8 pour cent d'initérêt
de la date de la vente et toutes les clauses,
nauelles de sécurité. Les taxes de 1897 seront

fixés en proteix. Les acquéreurs devront faire an dépôt de 10 pour cent au moment de l'ad-judication. Actes de vente pardevant Felix J. Dreyfous, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs. 28 nov—28—déc 12 19 26—iau 2 g 4

Avis. Exercions du dimanche à bon marche du Mew Orleans, Fort Jackson & Grand Inte R. E. Les trains partent d'Alget & S.A. M. et acrivent & 7.85 P. M. Billets, aller et retour, 500, 756 et \$1.00.

Les trains d'excursion out repris leur ser vice depuis le 21 aquembre. J. S. LANDRY, Agent genéral pour le Surintendant, Fret et les Passagers.

COUNCIPULE DE DISTRUT pour la particle de Colone d'Obtains—Se 155 168—Divinion E Attaint de Louisie de Colonia (de Manigue) o présenté une publicair le la Cour à l'affet Colonia des lestres d'édiffusionation (Eggs le benecesses de fan Deminique Modifient, soblés interiation de la Cour de la Cour de Colonia (de case personneurs d'apper à désigne dans de colonia (de case personneurs d'apper à désigne de la cour de disposar les décesses des la Cour de Manigue de la Cour de Manigue de la Cour d Saccoolon de Bominique Monieuva

VENTES A L'ENCAN.

THE RESIDENCE OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE La Résidence à Deux Etages No 264 rue Gosselin, Entre Peter et Patterson, Alger,

La Bâtisse à un Etage, No 2519 rue Première, Entre Locust et Freret. A L'ENCAN.

Succession d'Anna Roberts. No 49,638—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orieans—Division C.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED O. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rus Commune.—JEUDI, 6 janvvier 1898, a midi, a la Bourse des Encanteurs. Nos 629 et 631 à la Bourse des Encanteurs. Nos 629 et 631 rue Commune, entre les ru s Camp et 8t Charles en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant pour l Hon. F. A. Montoe, juge de ladite Cour Civile de District, Division C mainten nt absent en cougé, daté et signé dans l'affaire cicessus intitulée. le 23 juillet 1897, il sora vendu à l'encan, la propriété de valeur suivante, à asvoir te. a savoir-

te, à savoir—

1º Un certain lot de terre avec toutes les bâtiases et améliorations qui a'y trouvent si tué à Belleville rive droite du fieuve Mississippi. Cinquième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Gosselin, Chestnut, Patterson et Peter, mesurant, au pied américain, 15 pieds 3 ponces de face à la rue Gosselin sur une profondeur de 137 pieds 4 pouces e: 3 lignes entre lignes parallèles, étant une moitié la plus près de la rue Peter du lot dèsigné par la léttre B; conformément au plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 4 décembre 1858 et annexé à un acte passé parde vant M. T. Ducros, ancien notaire; le 21 juil cemore loss et annere a un acte passe parquerant M. T. Duoros, ancien netaire; le 21 juil-let 1881.

Les sméllorations sur ledit let de terre con-sistent d'une bâtiese à deux étages connu par le No 364 rue Go-selin, ayant a peu près 11

2º Un certain lot de terre, engemble avec 2º Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtieses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Locast ou Solis, Freret ou Jacob, Première et Philip, désigné comme lot No 7 sur un plan annexé à un acte passé pardevant Win Shannon, ancien notaire, le 7 février 1266 et mesurant 31 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de quatre-vingt-ouze pieds neuf ponces, entre lignes paralieles. Les améliorations sont connues par le No 2519 rue Première.

nière. Conditions de la vente—Comptant. L'acqué: reur assumera le paiement de toutes, les taxes de cette année 1897 et de faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente. Les actes de vente aux frais des acquèreurs pardevant N. Morgan Gurley, notaire.-30 nov - 30—dec 5 12 19 2 ;—ian 2 6

PAR J. H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle demeure dans les faubourgs Avec des terres extensives faisant face à la Rivière Mississipi occupant un ilet carré.

Succession de Charles H. Luzenberg. No 54.103.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR, JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED PAR, JNO H. O'CONNOR & CO.—ALPERD C. GREEN, encanteur.—Burean No 828 rue Commune.— JEUDI, 6 janvier 1898, a midi, a la Bourse des Eucanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N.H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. daté et signé dans l'affaire di de-sus le 22 novembre 1897, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes. A savoir.—

Troisième District de cette ville dans l'ilet tisses et améliorations qui s'y rouvent, aius compris entre la Rivière Mississipi ou la rue Nord Peters, les rues Jourdan, Roysle, et la ligne de la propriété du C. uvent des Ursuli-nes, et mesurant 325 pieds de 1400 à la Rivière Mississipi on rue Nord Peters, 319 pieds 9 ponces sur l'avenue Jourdan, 300 pieds 4 pouces sur la ligne le divisant de la propriété du Couvent des Ursuines, et 325 pieds de largeur sur la ligne du fond la plus près de la largeur sur la ligne du fond la plus près de la largeur sur la ligne du fond la plus près de la large Royale.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et pour la balance des billets à un et deux ans portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, garantis par liens du vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer le palement des taxes de 1898, en plus du prix d'adjudication et déposer 10 pour cent du prix d'achat comp tant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant Bussiere Rouen, notaire 28 nov-28-dec 5 12 19 26-jan 2 6

PAR SPEAR & ESCOFFIER. ANNONCE JUDICIAIRE.

2212 ·rue HOPITAL Entre les roes Galvez et Miro. BATISSE A DEUX ETAGES Specession de Louise Mangin.

No 54 689-Cour Civile de District pour la Paroluse d'Orléans-DAB SPEAR & ESCOFFIER-PLACIDE . SPRAB, Encanteur—Bureau No 813 rue Commune MERCREDI, le 22 décembre 1897, à midi, il sers vendu aux enchères pu

1897, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la "New Orleans Real Estate Exchange", No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Ho. Grorge H.Théard, juge de la Cour Civile de Distitut of pour la paroisse d'Orléans, Division E daté le 17 novembre 1897, pour la compte de la susdite succession, les propriétés suivantes, à savoi : a savoi :--Un certain lot de terre ensemble avec toutes

les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, dépendances et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, studens le Second District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'est borné par les rues Ursulines, Höpital, Mice et Galves. le dit lot désigné par la lettre L et mesurant 39 pieds 8 pouces I ligne de face sur la rue Hopital, par une première profoudeur de 46 pieds 11 pou-ces aur le côté vors la rue Galves, ensuite une ces sur le côté vois la rue Galves, ensuite une seconde profondeur sur une ligne oblique de 37 pieds 5 pouces à la ligne du fond du dit lot qui mesure 30 pieds 11 pouces vers la rue Miro et 75 pieds 10 pouces 2 lignes sur la ligue la plus près de la rue Miro.

Les amélicrations consistent en une bâtiese à deux élages avec quatre chambres et galeris devaut et sur la côté, bâtiese dans le fond avec deux chambres, citame, lieux d'alagnes avec deux chambres, citame, lieux d'alagnes.

avec deux chambres, citerne, lieux d'aleance sto.
Termés et Conditions—Comptant, l'acqué-reur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1887 et déposer au mo-ment de l'adjudication dix pour cent de son

enchère.
Acte de vente pardevant M.C. Soniat, no taire, aux frais de l'acquérour. 20 nov—20 24—1 S 15 22 dec

PAR A. A. LESSEPS, ENGANTEUR

50 Spiendides Vaches à Lait Jersey et Hoistein,

ET SIX JEUNES TAUREAUX A A l'Engan, MARDI, 21 dépembre 1897 à 11 heures A. M., ecopigoure de le rue Commune (avenue Tulane) et de l'avenue Carroli-

ton. Conditions - 870 ou moine comptant de \$50 à \$100, à un crédit de 3 mois; en sus de \$100 six mois de crédit, avec des billets endossés i le astisfaction du vendour avant livraisen. 19 des—19 \$1

Exposition de 1900. The P groot-American Tourist Co. VENTES A L'ENCAN-

PAR PAUL & GURLEY.

ARMONCE JUDICIAIRE.

Un Excellent Pincement.

La batisse en briques de choix, centrale et commode, dubble à un étage avec mansar-de, avec une batisse en briques, double à deux étages dans le fond. Nos 1119 à 1125 rue Magasias. Succession de Mmb O. H. Wollrich. No 53,980—Cour. Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

paroisse d'Orléans.—Division E.

DAR PAUL & GURLEY-Albert PaulBroanteur—Bursau. No 727 rus Commune—Le MEROREDI, 29 décembre 1897,

a midi, à la Bourse des Prapriétes foncières No 629 rus Commune près Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hen. George H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E, daté le 16 septembre 1897, in re. et pour le compte de la succession de: Muse C. H. Weltrich, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—
Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les russ Magasins, Calliope, Gaiennié et Camp, désigné par la lettre-O, sur un dévis de E. Pilié, le 13 Novembre 1889, annexé à un acte pardevant Fred Zengel, notaire, le 14 Novembre 1889, mesurant 53 pieds 3 pouces de face à là rue Magasins, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes paral·
lètes.

Les améliorations cousistent de la grande et

létes.

Les améliorations cousistent de la grande et substantielle bâtissé à un étage en briques avec mansarde Nos 1119 et 1125 rue Magasins, divisée pour les affaires ou pour résidence, avec une silée comme entrée de chaque côté; 2 chambres de chaque côté dans la mansarde, cour pavée, citerne, etc. ensemble avec une hâtisse double en briques à deux étages dans le fond. Situation centrale et près du centre des affaires. Cette propriété, sous une bonne administration, rapportera bientôt entre \$40 et \$50 par mois.

bonne administration, rapportera bientôt entre \$40 et \$50 par moss. Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, par-devant Charles B. Upton, notaire Un dépôt de 10 pour cent sera requis au mo-ment de l'adjudication. 28 nov—28—déc 5 12 19 26 29

PAR MACON, DENIS & KERNAG-HAN. ANNONOR JUDICIAIRE.

LE JOLI COTTAGE DOUBLE Trois Lots à Batir Batisses en bois à deux étages

VENTE EN PARTAGE

Encoignure N. O. des rues St Thomas et St James.

Subdivisés comme il est de-

crit ci-dessous. Thomas Lunn vs Thomas J. Lunn

No 53,511 Cour Civile de District pour la parotese d'Orléans. Division E. PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN-W. A. Kernaghan, encanteur.— Bureau, No 138 rue Carondelet—JEUDI, 20 Janvier 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 1898 à midi, à la Bourse des Encanteura, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux anchères publiques en vertu de et conformément un jugement rendu le 8 décembre 1897 et signé le 14 décembre 1897 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la aus dite Cour Division "D" dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci dessous à savoir.—

1º Le joil cottage deuble à un étage en 'ois Nos 1671 et 1673 rue St-Thomas, dans le Premier Distict de cette ville, borné par les rues St-Thomas, Chippewa, Market et St-James, retiré du trottoir, grille en fer, contenant quaire chambres de chaque côté et une bâtisse en bois à deux étages dans le fond contenant quatre chambres. Le lot de terre batisse en bois à deux étages dans le fond contenant quatre chambres. Le lot de terre est désigné par la lettre "D" sur un devis d'arpentage de S. G. De l'Isle, vover, en date du 17 décembre 1897 et mesure conformément au dit plan 33 pieds 6 pouces de face à la rue St Thomas sur 93 pieds 10 pouces de profon deur, entre lignes parallè es.

2º Les trois grands lots à bâtir, jeignant la propriété ei deseus décrite, dans les mêmes district et ilet, désignés par les lettres A. B et C, sur le susdit devis par De l'Isle, mesurant, conformément au dit plan, chacun 31 pieds 5 pouces à la rue St Thomas eur 93 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèlés.

les propriètés suivantes, à savoir—
Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous less droits et privilèges à la batture, située dans le Thomas et St James. Ensemble avec les bû tisses et améliorations qui s'y trouvent, aiusi que les écuries et hangars.

3º Les trois bâusses en bois à deux étages No 715 rue St James, dans les mé acs district et ilet et se jognant dans le fond sux propriétés premièrement et deuxièmement décrites. Ces bâtisses contenant chacune quatre chambres, au rez de-châussée; il y a deux ofternes. Le lot de terre est désigné par la lettre E, sur le susdit devis par de l'Isle, m surant conformément au dit devis 32 piede 6 pouces de face à la rue St James, par 128 piede de profondeur antre l'gues pa allèles. Se

be 6 ponces de face à la rue St James, par 128 pieds de profondeur entre l'gues pa allèles. Se louant chacune au taux de \$132 par an ou \$396 pour les trois 4° Les trois bâtisses en bois à deux étages No 719 rue James dans les mêmes district et ilet et adjoignant à la propriété troisièmement décrite contenant chacene quatre chambres. Sur le terrain sont deux citernes. Le lot de terre cet désigné par la lettre "F" sur le devis oi-dessus par Dei Isle mesurant conformément au dit devis 33 pleds 8 pouces de face à la rue gt-James sur une première profondeur sur la ligne le sèparant du lot "E" et paralièle à et vers la rue St-Thomas de 128 pieds sanuite l'aire. une première profondeur sur la ligne le séparant du lot "E" et paralièle à et vers la rue 8t Thomas de 128 pieds ensuite 1 pied 8 pouces sur la ligne «étendant vers la rue Chippews, de là 32 pieds aut une ligne s'étendant vers la rue Market jusqu'à la ligne du fond qui a une largeur de 32 pieds et 160 pieds de profond ur sur l'autre ligne de côté vers la rue Chippews Se louant au taux de \$132.00 par un chacune ou \$396.00 pour les trois.

rois.

C'est un voisienge (û les locataires ne man-quent jamais. La propriété est près du fleuve, des presses à coton, des lignes de chars, des marchés, des écoles et des églises. chars, des marchés, des écoles et des églises.

Pour un placement sûr et productif li n'y a rieu de meilleur.

Tormes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit peur des biliete spécial-ment garantis par hypothèques et lleus du vendeur portart 7 peur cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adju ication jusqu'au palement final, 5 pour cent honoraires d'avocats a can d'un procès nour forcer la oblice. cats en cas d'un procès pour forcer la oblec-tion des billets, les améliorations devant être tenues assurées et les polices transférées au porieur ou portours des billets et les soquérours devant assumer les taxes dues et exigi-b es en 1898 en sus et au delà du prix d'adjud'achat requis des acqu reurs au moment do

A des de vente pa devant U. J. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs. 19 déc—19 26—jan 2 9 16 20 PAR LOUIS A. RICHARDS & CO

ANNONCE JUDIULAIRE.

Succession de Jane Bell. Cour Civile de District pour la parcisee d'Or 16ans - Division A.-No 54,786. léans—Division A.—No 54,736.

L'AR LOUIS A. RICHARDS & CO.—Louis A. Richards, Encanteur—Bureau, No 629 rue Commune—Le MA RDI, 21 décembre 1897. A midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et en conformém nt à un ordre issu dans l'affaire cléassa intitu ée portant la date du 17 novem bre 1897, issu et signé par l'Hon. George H. Theard, iuge de la Ceur Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, siégeant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la division A, maintenant absent en congé, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre désigné par le No 35, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvant situe dans le secoud district de cette ville dans l'ilet borné par la Promens de Caron, delet ou la rue St. Louis, les rues Uenti. Broadet Dorgenois, lequel lot mesare 30 pieda de face sur la promenade Carondelet ou la rue St. Louis par 132 pieda 6 pouces de profondeur entre lignes pars lètés.

"Conditions compiant—L'acquéreur devant déposéer dix pour cent du prix d'adjudication comme garantie pour lier a vents. Acte de vants aux frais de l'acquéreur pardevant H. Légie, notaire.

"Yo nov—20 21 28—dec 5 12 19 20 21. PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.-Louis

Succession de Honoria Burke, venve de William B. Eingroot,

de William B. Bingroot.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parelessé Veléans—No 56,728—Division B
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette encossion et à tentes
antres parsonnes intéressées d'aveir à déduirs, dans les dir jours qui envront la
présente metification, les relectes d'aveir à déduirs, dans les dir jours qui envront la
présente metification, les relectes (s'ils en ont)
pour lesquelles le compte provisoire présentés par E. D. Lagan, Robert Sirvey et
John H. Comiff, précuteurs lestammenteres
de meter encourier, no sentent pas appreuvé et
hemalegra et les fonds distribute rénformément au dit compte.

Far coins de la Court.

EAUL O. GUERRE.

16 Co-16 16 St

VENTES A L'ENCAN.

PAR HECKER & SMITH.

ANNONOR JUDICIAIRE. **PLACEMENT DE CHOIX**

__DANS LE__ PREMIER DISTRICT:

UN JOLI COTTAGE DOUBLE Nos 617 et 619 rue S. Johnson Entre Poydras et Perdido,

A L'ENGAN, JEUDI 80 DECEMBRE 1897

Dans l'affaire de la Succession d'Ernèst Brisco et épouse. No 54.869-Cour Civile de District pour la Pa

roisse d'Orléans, Division A.

PAR HECKER & SMITH—J Paul Hecker.

Encanteur—Bureau No 334 rue Carendelet, JEUDI le 30 décembre 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à deux ordres de Cour séparés, les deux rendus et signés le 26 novembre 1897 par l'Hon. T. C. W. Ellis, jugé de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Or'éans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'ençan de la propriété ci-après d'erite, à savoir:—

procéderal à la vente à l'encan de la propriété ci après décrite, à savoir:—
Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les ruse S. Johnson, Poydras, Perdido et S. Galvez et désigné comme lut No 22 dudit ilet et mesarant 29 pieda 3 pouces et une ligne de face à la rus S. Johnson sur une profondeur de 132 pieds, 3 pouces et 6 lignes.

Les améliorations iconsistent d'un joli cottage double portant les Nos 617 et 619 rus S. Johnson et ayant quatre chambres de chaque (6té et est maintenant loué à \$10 par côté.
Conditions—Comptant — L'acquéreur assumera toutes les taxes de 1897 en sus du prix de l'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent aur le prix de l'enchère au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant W. Morgan Gnrley, 10taire, aux frais de l'acquéreur. 28 nov-28—déc 5 12 19 26 30

PAR W. D. KINGSTON.

ANNOHOR JUDICIAIRE. Succession de Joseph Littiere, un Absent.

No 54,303, Cour Civile de District, Division E.—Paroisse d'Orléans. Conformément et en vertu d'un erdre de l'Hon Grorge H. Théard, juge de la sasdite Cour. le dit ordre daté et signé le 24 novembre 1897, et à moi adressé, je procéderai de vendre à mon bureau, No 144 rue Carondelet, à l'enchère publique, MER-CREDI, le 5 janvier 1898, à 12 M. tous les droits, titre, intérêt et réclamation dans la suivante décrite propiété, à savoir—

1º Deux certains lots de terre dans le Denzième District de cette ville, dans l'ilet No—

nième District de cette ville, dans l'ilet No-borné par les rues 5t Philippe, Dumaine, Ren-don et Lopez mesurant chacun 30 piedes pouces et 4 lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 100 pieds entre lig es parallèles, connus comme lots Nes 23 et 24. Le lot 23 formant l'enceignure des rues Du-maine et Lopez.

maine et Lopez.

2º Trois certains lots de terre dans le Deuxième District de cetts ville dans l'ilet. No
borné par la Promenade Carondelet, les rues
Toulouse. Salcedo et Gayoso, les dits lots désignés par les Nos 17 et 18 mesurant chaonn 31 gnés par les Nos 17 et 18 mesurant chaonn 31 pieds de face à la Promenade Carondelot 3º Dix certains lots de terre dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 337, borné par les rues Toulouse, St Pierre, l'orgenois et Broad, désignés par les Nos 1 à 10. Lots 1 et 2 mesurant chaoun 30 pieds 7 pouses et 5 lignes de face à la rue Broad en 100 pieds de profor deur entre lignes paral·lèles. Le lot No 1 formant l'enceignure des rues Broad et Toulouse. Les lots Nos 3 à 6 lèles. Le los No 1 formant l'enceignure des rues Broad et Toulouse. Les lots Nos 3 à 6 rues Broad et Toulouse. Les lots Nos 3 à 6 inclusivement, mesurant chaoun 30 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 9 et 10 mesurant chaoun 30 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Broad et 8t Pierre.

Conditions Comptant-Acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.
W. D. KINGSTON, Encanteur. 114 rue Carondelet.

5 dec-5 12 19 26 - ian 5

PAR HECKER & SMITH

ANNONOR JUDICIAIRE. Vente en Partage. JOLI COTTAGE SEUL.

No 3231 rue Amélia. Mile Nellie Smith Robinson vs John Robinson, son époux.

No 53,243.—Cour Civile de District pour la Parcisse d'Orléans, Division B. PAR HECKER & SMITH-J. Paul Hecker AR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker
encanteur.—Bureau, 334 rue Carondelet—Le JEUDI, 23 décembre 1897, à midi, à la
Bourse des Encanteurs Nos 629-31 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 8 novembre 1897 et signé le
15 novembre 1897 par l'Hon. Fred D. King,
juge de la suedite Cour, Division B, dans l'affiles di desens sitialles et numbre tècn.

faire ci dessus intitulée et numérotée; il sers vendu aux enché: es publiques les propriétés ci dessous décrites, à savoir : Un octtain lot de terre, en emble avec tou-tes les bátisses et améliorations qui s'y trou-vent situé dans le Sixième District de cette vent situé dans le Sixième Distriot de cette ville dans l'ilet borné par les rues Foucher. Amélia, Liberté et St David, lequel let est déeigné par le No. Set mesurant trante et un pieds quatre pouces de face sur la rue Fon-cher, trente pieds deux pouces et six lignes de face sur la rue Amélia par la profondeur sui-vante: sur les lignes de côté s'étondant de la

vanie: sur les bines de cole estaduant de la rue Foucher à la rue Amélia a savoir; cent six pleds huit pouces et une ligne sur la ligne de division du ditlot et du lot. No 7; cent quatre pleds onze pouces et trois lignes sur la ligne de pieds onze ponces et trois lignes sur la ligne de côté la pus rapprochée : la rue Liberté séparant le dit lot du lot No 9.

Conditione—La moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance, s'il y en a à un au, également divisée en teux billets, garantis par hypothèque et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, pertant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité: l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 et déposer 20 pour cent au moment de l'adjuet déposer 20 pour cent au moment de l'adinnestion. A ctel de vente aux frais de l'acquéreur passé pardovant Theo. G. Spitzfaden, notaire. 21 nov—21 28—déc 5 12 19 23

PAR W. D. KINGSTON.

----ANNONOE JUDICIAIRE. Succession de William J. Vason.

No 54,337 – Cour Civile de District-Division E-paroisse d'Orléans. K—paroisse d'Orieans.

OUS at en veriu d'un ordre de l'Hon. George
H. Théard, juge de la susdite Cour, le dit
ordre daté et signé le 25 novembre 1897 et
adressé à moi, je procéderai à vendre en mon
bureau No 144 rue Carondelet, aux enchères
publiques, MEROKEDI. 19 janvier 1898, à
midi, tous les droits, titres, intérêts et réclamations du défunt dans les propriétés suivantes à avoir.

mations du défant dans les propriétés suivantes, à savoir—

1º Une moitié indivise d'intérêt dans deux certains lots de terre situés dans l'Ilet No 35 berné par les rues Tohoupitoulas, Céleste, Nouvelle Levée et St. James, Nos 1 et 3, et mesurant châcun 27 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Tohoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2º 1 eux certains lots de terre dans l'ilet No 45 borné par les rues Tohoupitoulas, Nouvelle Levée, Hunter et Benjamin désignés Lar les Nos 3 et 4 et mesurant chacua 24 tieds de face à la rue Tohoupitoulas sur une profondeur de 95 pieds entre lignes parallè es.

Oppditions—Comutant, Aute de vonte pardevant Bobt P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

'adquéreur. W. D. KINGSTON, Escanteur, 144 rue Carondelet. 19 déc—19 26—jen 3 9 19

Murcan de Carendelet Cranel and Navigation Company, Soveth-Oriean 16 étechtre 1897—La séance immediales actionsaires de cette companie pour Claption de neuf directeurs pour l'annes (1898 sem-ieune au local de le companie, sois Villeré et Toniones, Lipy Dr. le 17 leaves, 1898 de midi à deux henra de l'apprendie.

VENTES A L'ENGAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONOE JUDIOLATES. Propriétés de choix dans le 3me District.

Succession de William Hillaman. DAR PAUL & GURLEY—AIBERT PAUI Encanteur—Bureau 727 rue Chmmune, ie MARDI, 4 janv'er 1898, 4 midi, 4 la Beurse des Encanteurs No 629 rue Commune, en vertu des Encanteurs No 629 rue Commune, en vertu d'un jugement daté le 29 novembre 1897 et conformément à un ordre de l'Elon, N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. daté le ler décembre 1897, in re succession de Wm Hillsman, (No 54,652 du dossier de la Clour) il serra vendu aux enchères publiques, à savoir:

Win Hillsman, (No 54,652 du dossier de la (dour) il sera vendu aux enchères publiques, à savoir:

1º Un lot de terre, ensemble avec les bâtieses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cetta vtile, dans l'illet borné par les rues Louisa, Pièté, St-Claude et Marais, la surant 37 pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur de 88 pieds et 7 lignes.

Les améliorations, connues par les Nos 1111 et 1113 rue Louisa, consistent en un joir et confortable cottage double en bois, etc.

2º Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtieses éto, qui s'y trouveut, situé dans le 3me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Washington [maintenant avenue St Roch], et La/ayette, formant l'encoignure des rues Dauphine et Washington et mesurant 29 pieds 3 lonces et 5 lignes de face sur la rue Dauphine par 118 pieds de profondeur et de face à la rue Washington, maintenant avenue St-Roch. Les améliorations désignées par le Nomunicipal 2503 rue Dauphine, consistent en une grande et commode de ineuer à deux étages et mansarde, en boir, bien subdivisée dépendances, etc.

Conditions—Comptant, Actes de vente aux lances, etc.
Conditions—Comptant. Actes de vente aux

frais des adquéreurs pardevant H. L. Looms, notaire. Un dépôt de 10 0 0 exigé au moment de l'adjudication.

3 déc - 3 4 5 12 19 26--4 lan

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO

ANNONCE JUDICIAIRE. LE JOLI Cottage Résidence

No 816 Avenue Washington, Entre les rues Annonciation et Laurel Dans l'affaire de

Wm. McDaff vs Mile Emma McDaff. No 2173-Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.— Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bur-au, No 832 rue Commune, MARDI 21 décembre 1897, a midi, alla Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 ruel Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu et conformé-ment à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 novembre 1897 et rendu dans l'affaire ci-

desens intitulée—

Le désirable cottage-résidence simple avec dépendances à deux étages, No 816 rue Washington, contenant galerie devant se chambres, hangars, citerne, grande cour, etc le tout plus amplement décrit comme suit. A savoir : Une certaine portion de terre, dans l'ilet No 40 aussi connu comme ilet No 94 dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Washington, Saxème, Annonciation et Laurel, mesurant 30 pieds de face à l'avenue Washington sur 181 pieds

de face à l'avenue Washington sur 181 pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant la propriété acquise par Wm McDuff de Mme Gertrude Rider, épouse de Henry Bland, pat un acte passé pardevant Jno T. Coffey, notaire, le 27 soût 1860; et aussi, 2º Un petit morceau ou portion de terre, dans les mêmes districts et llet désigné par la lettre B sur un devis aunexé à un acte passé le 28 janvier 1862 par devant J. F. Coffey notaire, mesurant 60 pieds plus ou moins de profondeur à un point où la ligne de côte des lots 3 et 4 traverse ladite grande portien de terre la séparant de la propriété appartenant anciennement à Henry Jolls, entre lignes parallèles, et a une largeur de 30 pieds sur toute

rallèles, et a une largeur de 30 pieds sor teu-Conditions.—Un tiers on plus comptant, is balance a un et deux any de oredit specime ment garantis par hypothèque et lien de ven-deur, portant 8 pour cent par an d'intérêt et ueur, portant e pour cent par an d'intérêt et toutes les clauees vauelles de sécurité, l'ac quéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier a vente.

Acte de vente pardevant W. K. Horn. Esq notaire, aux frais de l'acquéreur

20 nov—20 21 28—dec 5 12 19 à date

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE

ANNONCE JUDICIAIRE. Propriété améliorée de valear dans le premier district.

Nos 2'07 et 2109 rue Palmyre, entre Johnson et Galvez Eureka Homestead Society vs Edna

Mott, mineure.

Mott, mineure.

Nos 54 549 et 54,519—Cour Civile de Distriot pour la Paroisse d'Orléans, Divisions Det E.

DAR JAS A. BRENNAN ET FILLE, Enconteure—Jas. A. Brennan, Encanteure
Bureau 627 rue Poydras—Il sera vendu à l'encan MARDI. 4 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Com-muns, en vertu et conformément à un premier Bourse des Encanteurs, 029 et 031 rue Commune, en vertu et conformément à un premier jugament de partage rendu le ler octobre 1897 et signé le 7 octobre 1897 par l'Hou. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, le — jour d'oofobre 1897, in re Eureka Homestead Society vs Edna Mott. No 54,549, le secend jugement rendu et signé par l'Hon Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, rendu et signé par l'Hon Geo H. Théard, juge de la signé le 19 novembre 1897, dans l'affaire de la succession de Joseph Mott, No 54,519, approuvant et homologuant l'assemblée de famille qui a été tenue le 18 novembre 1897, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certaiu let de terre, ensemble avec les hátisses et améliorations qui s'y trouvent, si tut dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le Numéro municipa: 521, borné par les rues Sud Galvez, Palmyre Gasqueto ou Jackson (mainteuant avenue Cle veland) et Johnson, désigné par le No 24 sur nplan dressé par C. A. Hedin, architecte, daté le 11 mars 1857, et déposé en l'étude de M. Gernou, notaire. M. Gernou, notaire.

Le dit lot mesurant vingt six pieds quatre lignes de face à la rue Palmyre sur une profondeur de cent neuf pieds du pouces et trois ignes, entre lignes parallèles
Conditions—Un tiers ou plus comptant, la
balance en un et deux ans garantie par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt; toules
les clauses usuelles; un dépêt de dix pour cent an moment de la vente. Acte de vente parievant E. J. Barn t notaire, aux frais de l'a quiro II. 28 nov—28 50 d c 5 12 5 26—)an 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Premier District. Rosetta Gravel Paving and Improve-

ment Company ve James | Mullaley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 51,687 — Bu vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District peur la paroisse d'Orléans, dans l'affaire di-dessus intitulés, je procèderai à la vente à l'anchère publique à la Bourse des Encantents Nos 629 et 681 rue Commune, entre les russ Camp et St Charles, dans le Fremier Dis triot de cette ville, le JEUDI 20 janvier 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à sa-

voir— Un certain morcean on portion de terre Un certain morecan on portion of terresensel lo avec les amélieration et hâtiases qui s'y trouvent aitué dans le premier district de cette ville dans l'ilet designé par le let No 677 borné par l'avenue Hagan, et les rues Rendon, Commune et Gravier, mesurant censt vingt pisda de face à l'avenue Hagan, aux trente et du pieda trois pouces et qua re lignes de profon-deur et désigné aur les rolos d'assessment de la vi le de la No velle Origans comme lot No

All seet | Control of the control of

VENTES A L'ENGAN.

PAR W. C. H. ROBINSON.

ANNONOR JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Or-

leans, Division B-No 54 129 ln Ré Théodore D. Palmer va Mme

Sallie W. Letchford.

VENTE EN PARTAGE. Jeudi 6 Janvier 1898 à midi.

Jeudi 6 Janvier 1898 à midi.

A la Bourse des Encanteurs. No 631 rus Commune, par W. C. H. ROBINSON. Excanteur.—Bureau 812 rus Commune, Hennen Building.—Sous et en un jugement de l'Hong Fred. D. King, Juge de la Division B. de la Courcille de District pour la parolase d'Orléaus, rendu le 5 octobre 1897 et signé le 15 octobre 1897, à moi adressé, je procédersi à la vente aux enchères publiques, les propriètés fon cières suivantes à cavoir.—

1º Un certain îlet de terre, situé dans le Cinquième District de cette ville désigné par le No 176 et borné par les avenues Paoifique et Atlantique et des russ Newton et Decatur, et divisé en vingt lots du No 1 à 20 inologivement et mesurant somme suit.—

Lot No 1 forme l'encognure de l'avenue Atlantique et de la rus Newton et mesure 32 pieds 1 pouce 5 l'agne de face a l'avenue à thantique et de la rus Newton Lots 2 a 9 est leur in clus et jougnent et mesurent che un 32 pieds 3 pouces de face à l'avenue Atlantique et de la rus profondeur de 123 pieds p princes l'acquire de l'avenue Atlantique et de la rus profondeur de 123 pieds p princes l'acquire de l'avenue Atlantique et de la rus Decatur et de l'avenue Atlantique et de la rus Decatur et de l'avenue Atlantique et de la rus Decatur et mesuren 32 pieds l'apone l'apone l'apone l'apone l'apone de l'avenue Atlantique et de la rus Decatur et mesure 32 pieds l'apone l'apone l'apone l'apone de l'avenue Atlantique et de la rus Decatur et mesuren 32 pieds l'apone l'apone l'apone l'apone l'apone de l'avenue Atlantique et de la rus Decatur et mesuren d'apone l'apone l'ap 123 pieds a privies. Lot 10 force l'encoignare de l'avenue Atlantique et de la rue Decarar et mesure 32 par la l'potace l'alignes de face a l'avenue Atlantique est de la rue Decarar et gade sur la rue Becatur de 123 pieds 8 pouces. Lot 11 force, è noughtie de l'avenue Pacifique et de la rue Decatur de 123 pieds 8 pouces. Lot 11 force, è noughtie de l'avenue Pacifique et de la rue Decatur de 123 pieds 9 pouces. Lot 12 pieds 2 pouces de face a avenue Pacifique sur une profondeur de 123 pieds 2 pouces. Lot 12 a 19 les deux de 12 pieds a pouces de face a l'avenue Pacifique sur une profondeur de 122 pieds è pouces. Lot No 20 forma de neoquiure de l'avenue Pacifique et dela rue Newton et mesure 32 pieds 1 pouce 5 lignes de face a l'avenue Pacifique et dela rue Newton et mesure 32 pieds 1 pouce 5 lignes de face a l'avenue Pacifique en une profondeur et façade a la rue Newton de 123 nieds 8 pouces. le tout plus ou moins entre lignes parallèles.

2º Un certain fiet de terre situé dans le Cinquième District de cette ville, connu com me I llet No 223 borné par les rues Elmire et avenue Pacifique et les rues Lapeyrouse et Socrates de 247 pieds 4 pouces et une profondeur à chacune des avenues Pacifique et Elmire de 309 pieds 9 pouces.

Le tout d'après le plan fait par W T Thompson, voyer, en date du 7 mire 1849, copies du quel sont faits par W C. Lehan en date du 17 décembre 1890, maintenant ca exhibition à la bourse.

Conditions—Un tiers on plus comptant la

dia bourse.

Conditions—Un tiers on plus comptant. La balance à un et deux ane de crédit avec interst balance à un et deux ans de crédit avec interate au taux de sept pour cent par an aur les paisments différés, à être représenté par des billets des acquéreurs garantis par privilège et hypothèque spéciale du vendeur avec cinq peur cent d'honoraires d'avecai, en cas d'improces pour forcer la collection des distributions acquéreurs devaut déposer 10 pour cent du prix d'achât an moment de l'adrudication et assumer les taxes de 1998.

Actes de vente aux frais des auxorments par

Flane & la Boarse
W.C. H. ROEINSON
Encanteur et ageut de proprietes Hection Building 512 rae Commune 5 dec-5 12 19 26-ran 2 6.

Actes de veute aux frais des acquereurs par

devant M. E. L. Sin ons. notzere

PAR D DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE. La iolie résidence moderne à

deux étages, No 1828 avenue Peters, entre S. Remparts et Saratoga,

Het Octavia GRANDS TERRAINS, Mesurant 92 6 9 par 120 — А цазі⊸

Terrain de clé avec améliorations.

Rue Saratoga, entre l'avenue l'eters et Octavia. 30 par 154 3 612

Walter C Grivet et al vs Maurice R

Grivot. Cour Civile de District pour la paroisse d de leans. - Division A-No 54 331 Mardi le 21 Décembre 1897, à midi. Mardi le 21 Décembre 1897, à midi.

DAR D DANZIGER. Encanteur—A la da

It e ci desans, à la Bourse des Propriétes
Fencières. C29 et 631 rus Commune, en
vertu d'un ordre de vente de l'Hon tiese H
Théard, tuge de la Division E. agissant pour
l'Hon. T. U. W. Ellis, juge de la Division A.
absent en conge daté et signe le 10 septembre
1897, dans l'affaire ci dessus intitules il sers
vendu à l'enchère publique—
1° Trois cortains lots de terre avec toutes
les bâtisses et smellorations qui s'y trouvent,
droite, voile, privilèges, cervitudes et avantsges l'adeesus y appartenant ou de quelque

droits, voits, privilèges, efficiedes et avanta-ges là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigne par le numéro munic pal 490 borné par l'avenue Peters, les rues Saratoga, Sud Romparte et Octavia, et lesque's dits lois sont designés par les numéros la 15 et 16 sur un devis privé les numéros la 15 et 16 sur un devis privé annexé à un acte pardevant John Bendernagel, ancien notaire en cette ville le 18ème jour de janvier 1890 les dits lots sont contigue et mesurent chaquin 30 pieds, 10 pionose 3 lignes de face à l'avenue l'eters, la même largeur dans le fond aur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles le loi No 14 commençant à une distance de 61 pieds 3 regues at l'arges de l'Europarante de la rins ponces et 6 lignes do Jencorgnure de la rue Saratoga. Los amelio ations sont comues comme le No 1828 Avenue Peters et consis-tent en une residence moderne presque neuve. herrien und resident sa'en vestibule il brairie, talle à manger, cab.net, ethee, et en sine au premier ètage, et cinq chambres à coucher, vestibule, cuambre à ban chambre à décharges, etc. au deuxième ètage, galerie sur le devaut et dans le fond en haut et en bas; le devant et dans le cheminées, foyrts et devan-tures en tuiles, ga zet cloches de sureté, beanx candélabros, les mars a focemment tapissée en de joh papiar peints. Dans le fond du lot se trouve une ibátisse à deux étages, syant han gar et chambre à bleycle et grande chambre a our servante. Jelie pelouse et bosquets de i our servante. Jelie pelouse et bosquets de deurs, banquotte et cour pavée en Schillinger. 2º Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qu' s'y 'rouvent, et tous les droits, volos, priv lèges servitudes et dépendances la dessus y appartenant ou de quelque façon en l'épondant, situé dans le six ème district de cette ville, dans le même ilet que la propriété et dessus et désigné par le No 11 sur un plan du dit ilet par D. M. Broeusn, voyer de ville, daté le 6 novembre 1896, d'après lequel le dit let mesure 30 pieds de fa e à la rue Saratoga, commençant à une distance de 120 pieds de chacune des encoignures des avenues Octavia et Peters sur me profondeur de 15-1 pieds 3 pouces è 1/2 liques ou la moitié exacte de la profondeur du dit let.

let.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des soquéreurs et la balance en un orèdit de un et doux ans, devant être représenté par des billets des aoquéreurs et garantis par lien et privilège de vendeur, par lère hypothèque et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'edits billets portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la da'e de la vente jusqu'an naic ment; les taxes de ville et d'Rust devrent être assumées par les aoquéreors, lesquels dovent fairs un dépêt counciant de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication.
Acte de vente aux frais des acquéreurs, par étyant André W. Seguin, notaire.

14 nov—14 21 28—déc 5 12 19 à date.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Annonce judiciaire—Actions, meubles, etc. Soccession de Ernest Mor-1—Cour Civile de District pour la parciese d'Orléans — No 54, 279.

DAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J.

SPEAR Encantour—Bureau, No 813 rue
Commune—LUNDI, 10 décembre 1897, à 12
heures A. M., il sera vendu au No 813 rue
Commune, entre les rues Carondelet et Baron
ne, en vertu de et conformément à un ordre
de l'Hon Fred D. King' juge de la Cour Oivile
de District pour la paroisse d'Orléans, daté
le 6 décembre 1897, pour le compte de ladite
succession—

2 actions de la Garondelet Canalland Navigutiem Co de la Nouvelle Oriéans de 2192
Chaenne; certificat No 196.

1 action du Dr Taylor Gold Cure
tion de 219; un assortiment de message etc. etc.

Condition Communication of the Cure of